



URNACS  
Union Régionale  
Nouvelle Aquitaine

# DÉVELOPPER LE POUVOIR D'AGIR

## MODULE 1 : DÉVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR DES HABITANTS : DE QUOI PARLE-T-ON ?

Parcours



1 jour (7 heures)



Financement par ACT  
(Action Collective Territoriale)



10-15

Vienne (86)



Vendredi 18 octobre 2024



### Public concerné

Bénévoles et salariés de centres socioculturels

### Intervenante

Marie Bouchand (CSC des 3 Cités)

### Approche pédagogique

Mutualisation des savoirs et expériences des stagiaires, apports théoriques, méthodes participatives, études de cas pratiques, évaluation conscientisante

### Pré-requis

Pas de prérequis particulier

### Objectifs de la formation

- Comprendre les enjeux individuels, collectifs et sociétaux du développement du pouvoir d'agir
- Repérer les conditions nécessaires à la mise en œuvre d'une démarche de développement du pouvoir d'agir
- Questionner et faire évoluer ses représentations et ses logiques d'action

### Présentation de la formation

On entend souvent parler de développement de pouvoir d'agir...

Mais réellement, de quoi parle-t-on ? à quoi ça sert ? Qu'est-ce que ça implique en termes d'organisation, d'accompagnement, de posture ?

Avant de s'engager dans une telle démarche, vous avez peut-être besoin de clarifier certaines notions, de partager vos questionnements ou de vous enrichir d'autres pratiques ?

Ce module vous permettra de poser les bases à la fois théoriques et pratiques essentielles pour initier votre projet et lancer une dynamique de changement.

**Se pré-inscrire en ligne jusqu'au 30/08/2024**

[https://www.logiciel-galaxy.fr/catalogue-URNACS\\_-15-164-101.html](https://www.logiciel-galaxy.fr/catalogue-URNACS_-15-164-101.html)

La pré-inscription ne vaut pas inscription définitive, nous reviendrons vers vous afin de vous confirmer votre inscription.

http://



Plus de renseignements sur le site internet

URNACS  
Union Régionale  
Nouvelle Aquitaine

# DÉVELOPPER LE POUVOIR D'AGIR

## MODULE 2 : INITIER ET ANIMER UNE DÉMARCHÉ COLLECTIVE AU DÉVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR

Parcours



3 jours (21 heures)

**Salarié : 810€/adhérent et 900€/non-adhérent**

10-15

**bénévoles : 180€/adhérent et 240€/non-adhérent****Frais annexes - repas : 26€**

Vienne (86)

**Jeu. 21, ven. 22 octobre 2024****Vendredi 24 janvier 2025**

### Public concerné

Bénévoles ou salariés de CSC qui accompagnent des projets collectifs

### Intervenante

Marie Bouchand

### Approche pédagogique

Mutualisation des savoirs et expériences des stagiaires, apports théoriques, méthodes participatives, études de cas pratiques, évaluation conscientisante

### Pré-requis

- Avoir participé au module 1
- Avoir une expérience dans l'animation de groupe ou être mandaté pour initier une démarche participative

### Objectifs de la formation

- Identifier les étapes et principes fondamentaux d'une démarche de DPA
- Repérer les rôles et postures pour accompagner chaque étape d'une démarche visant au DPA
- Initier le changement dans sa pratique et au sein de sa structure

### Présentation de la formation

Comment mobiliser ceux qui ne viennent jamais ?  
Comment passer de problématiques individuelles à un projet porté collectivement ?

Quels outils et postures utiliser tout au long d'un processus de développement du pouvoir d'agir ?

En partant de vos expériences et questionnements, nous explorerons le processus du développement du pouvoir d'agir et proposerons différents outils et méthodes favorisant des pratiques participatives et émancipatrices.

Ce second module vous permettra d'analyser et de faire évoluer vos pratiques, vos postures et modes d'organisations.

http://



Plus de renseignements sur le site internet

**Se pré-inscrire en ligne jusqu'au 20/09/2024**<https://www.logiciel-galaxy.fr/catalogue-URNACS-15-165-102.html>

La pré-inscription ne vaut pas inscription définitive, nous reviendrons vers vous afin de vous confirmer votre inscription.

### Contenu du module 2

#### Phase 1 : repérer et formuler une situation problème

A partir d'exercice d'écoute active, d'analyse d'entretiens menés dans le cadre de la démarche portée aux 3 Cités, mais aussi de situations vécues dans votre propre pratique, vous serez en mesure de repérer et de formuler des situations problème qui peuvent faire l'objet de mobilisations collectives.

#### Phase 2 : réussir une mobilisation et passer de l'individuel au collectif

En alternant apports théoriques et pratiques et en vous appuyant sur des expériences concrètes, vous pourrez repérer les conditions nécessaires à une mobilisation et à la construction d'un projet collectif qui prenne en compte chaque participant.

#### Phase 3 : accompagner une démarche collective

La dernière phase de ce module vous permettra d'appréhender les rôles et postures de l'animateur lors des différentes étapes de la démarche, et tout au long du processus. Nous viendrons également enrichir les échanges en proposant des outils d'animation testés et utilisés dans notre propre pratique.



URNACS  
Union Régionale  
Nouvelle-Aquitaine

# DÉVELOPPER LE POUVOIR D'AGIR

## MODULE 3 : SOUTIEN STRATÉGIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE POUR LES ÉQUIPES ENGAGÉES

### DANS DES DÉMARCHES DE DPA

Proposition  
d'accompagnement  
sur mesure



1 jours (7 heures)



**Salariés : 270€/adhérent**

**Bénévoles : 60€/adhérent**

  
min. 5  
personnes

en intra  
**Dans votre structure**



**7 h d'accompagnement à répartir selon les besoins**



#### Public concerné

Bénévoles et salariés de CSC qui accompagnent des projets collectifs

#### Intervenante

Marie Bouchand

#### Approche pédagogique

Partage d'éléments, concepts et outils pour comprendre et développer sa posture professionnelles ; apports sur les représentations et croyance ; auto-analyse des participants grâce aux outils sur la posture professionnelle

<http://>



Plus de renseignements sur le site internet

#### Pré-requis

- Avoir participé au module 1
- Être en cours d'animation d'une démarche participative

#### Objectifs pédagogiques

- Soutenir les équipes bénévoles et salariées dans l'analyse et la compréhension des changements en cours
- Construire avec les équipes des outils d'animation adaptés aux besoins et au contexte

#### Présentation de la formation

Depuis plus de 10 ans, nous portons et accompagnons des démarches participatives innovantes et avons développé une expertise sur les questions de participation et de développement du pouvoir d'agir des habitants.

Nous savons que de nombreuses questions, tant politiques que méthodologiques, émergent tout au long de la construction et de la mise en œuvre des projets.

Grace à ce module "sur mesure", vous bénéficierez d'un soutien adapté à votre rythme et à votre contexte d'action.

**Pre-inscriptions jusqu'au : 20/09/2024**

Sur demande auprès de l'URNACS :

[accueil.formation.urnacs@centres-sociaux.fr](mailto:accueil.formation.urnacs@centres-sociaux.fr)

## Plus d'infos sur le parcours

Depuis plus de 10 ans, le Centre Socioculturel des 3 Cités (Poitiers, 86) porte et accompagne des démarches participatives innovantes et a développé une expertise sur les questions de participation et de développement du pouvoir d'agir des habitants. Avec l'URNACS, ils ont imaginé un parcours de formation qui comprend 3 modules :

**Module 1** : DÉVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR DES HABITANTS : DE QUOI PARLE T-ON ? 1 journée, le 18 octobre 2024

**Module 2** : INITIER ET ANIMER UNE DÉMARCHÉ COLLECTIVE VISANT AU DÉVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR 3 journées, les 21/22 novembre et 24 janvier 2025

**Module 3** : PROPOSITION D'ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE 1 journée (répartition par séquences de 2h) / à la carte dans le centre socioculturel

**Les centres peuvent s'inscrire sur les modules 1 et/ou 2 et/ou 3 afin que chaque centre fasse le parcours qui lui convient.**

## Modalités d'évaluation

- un questionnaire de positionnement en amont de la formation (attentes & besoins)
- une évaluation de satisfaction à chaud à la fin de la formation
- une auto-évaluation basée sur les objectifs de la formation
- une évaluation à froid 1 à 3 mois après la formation

## Accessibilité

Notre référente handicap est à votre écoute pour accompagner le parcours de formation des personnes en situation de handicap (ou d'empêchement) et étudier les éventuelles adaptations nécessaires : [formation.urnacs@centres-sociaux.fr](mailto:formation.urnacs@centres-sociaux.fr).

## Contacts & informations

Vous souhaitez des renseignements sur les formations en cours ou venir, sur les modalités d'inscription ou encore sur les conditions d'accueil :

**Cléopâtre Darrasse** - assistante de formation à l'URNACS  
[accueil.formation.urnacs@centres-sociaux.fr](mailto:accueil.formation.urnacs@centres-sociaux.fr) - 07.76.95.40.25

Vous souhaitez d'autres informations sur nos formations :  
<https://urnacs.centres-sociaux.fr/le-catalogue-de-formation/>